

PORTE DE DOUCHE PIVOTANTE



REF : 361230 / 4895232900220

Dimensions : 77-80 x 200cm

Anodisé

Epaisseur 6 mm

Porte compatible avec retourre fixe Réf: 361232

REF : 361231 / 4895232900237

Dimensions : 87-90 x 200cm

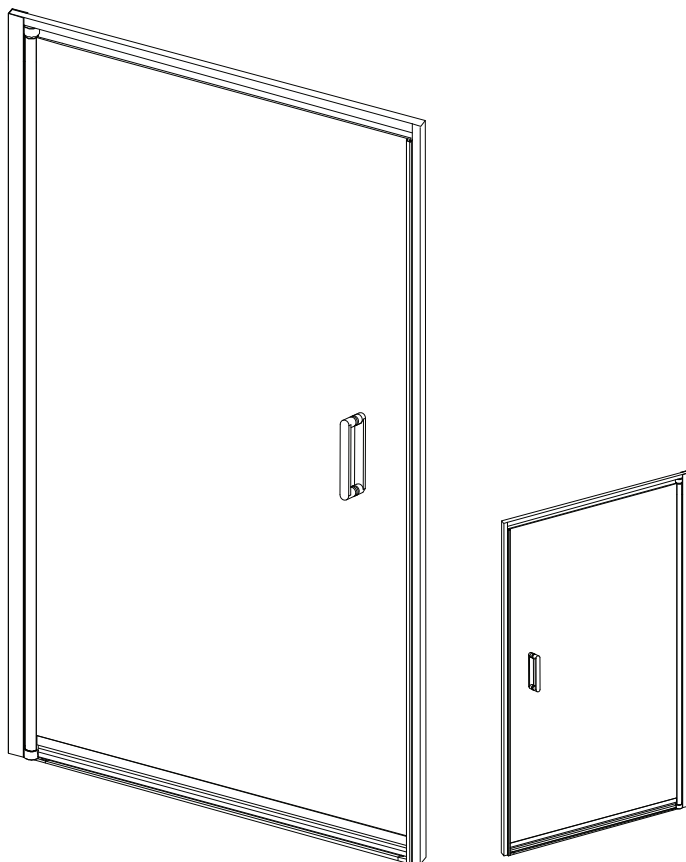
Anodisé

Epaisseur 6 mm

Porte compatible avec retourre fixe Réf: 361232

Notice de montage Conseils d'utilisation et d'entretien

Photo non contractuelle

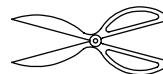
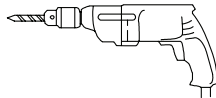


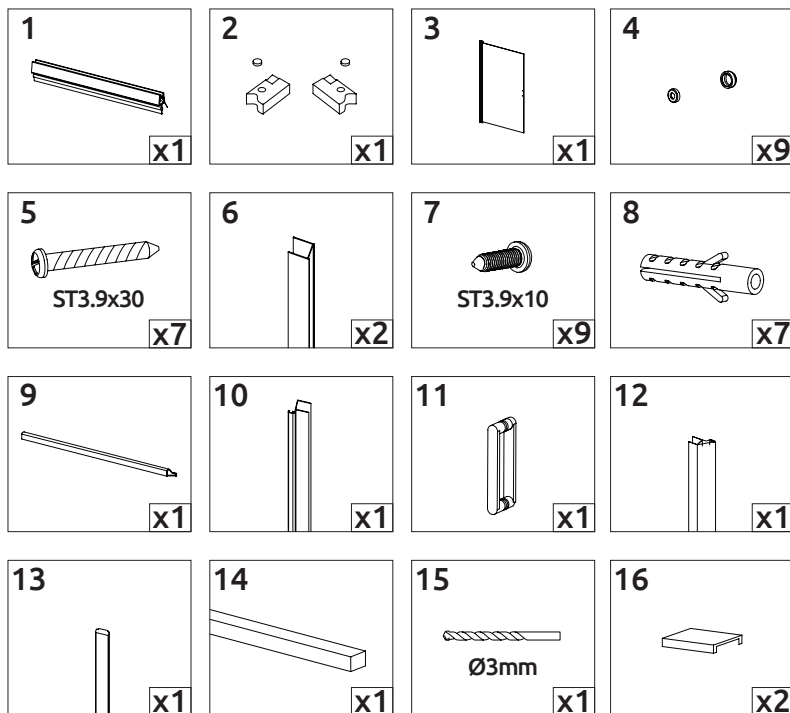
Attention : 2 personnes sont nécessaires pour assembler cette paroi de douche.

1- Consignes de sécurité générales

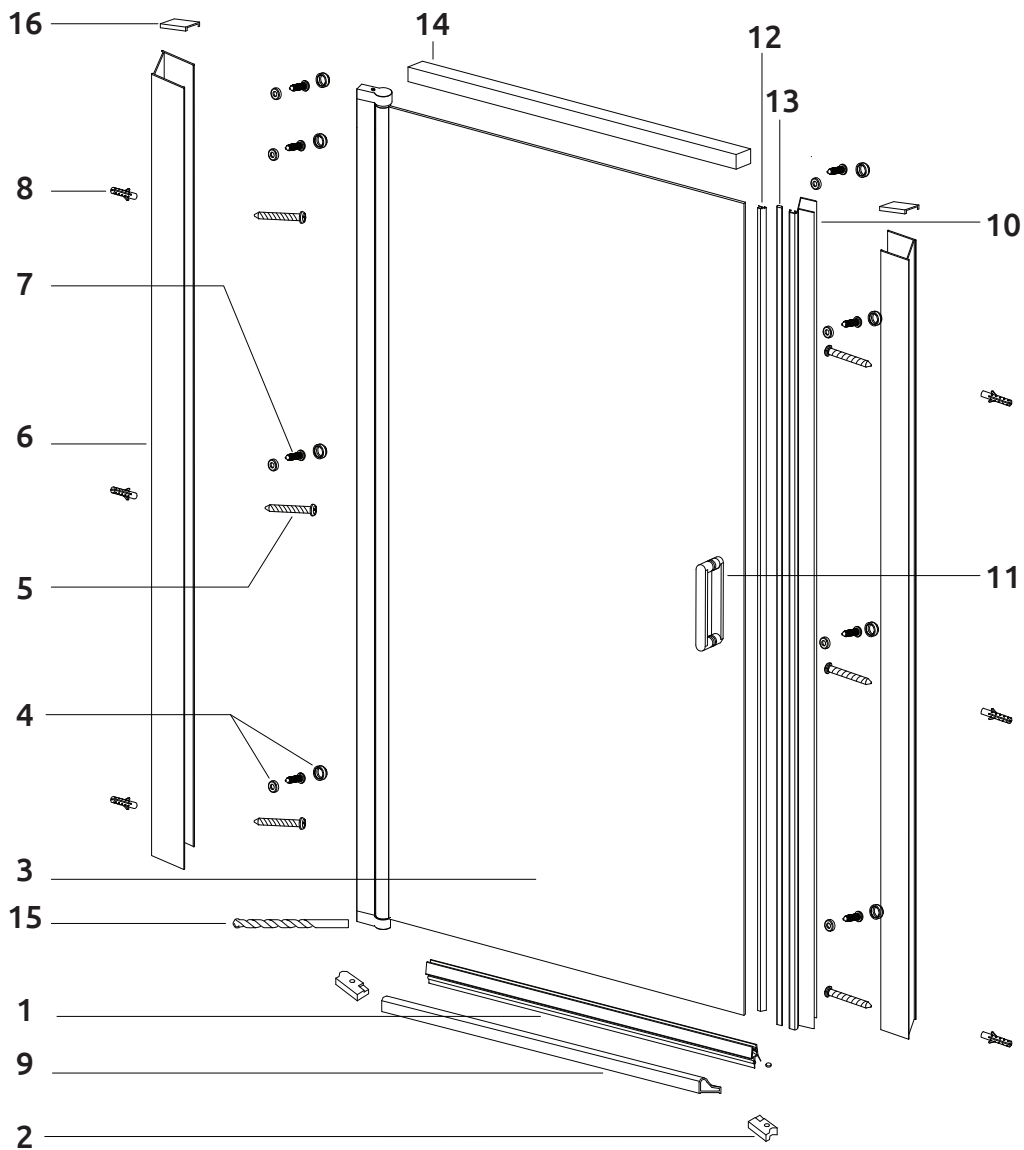
- Lisez attentivement la présente notice qui vous fournira des informations importantes sur le montage et l'utilisation de cette paroi de douche. Respectez les instructions énoncées car elles garantissent une installation et une utilisation correcte du produit, elles empêcheront tout dommage matériel ou toute blessure corporelle de l'installateur ou de l'utilisateur.
- Attention, le verre est un produit extrêmement fragile. Pour votre sécurité, ce produit est en verre trempé. Ce type de verre est d'une grande résistance mais possède la caractéristique de conserver «la mémoire» des chocs. Par conséquent, il convient de manipuler ce produit avec la plus grande précaution en évitant les chocs et les torsions, notamment lors du montage.
- Toujours porter des gants lors de la manipulation.
- Évitez d'installer ce type de produit dans des zones où il serait fortement exposé aux chocs.
- Ne pas laisser les jeunes enfants jouer avec le produit.
- Ne pas coller de film adhésif sur la surface du verre. En cas de rupture, cela générerait des morceaux de grande dimension qui pourraient être dangereux.
- Rangez ce document dans un endroit sûr et veillez à le maintenir en bon état.

2- Vue éclatée / Inventaire / Assemblage

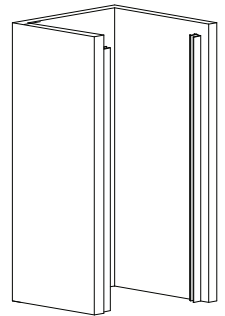
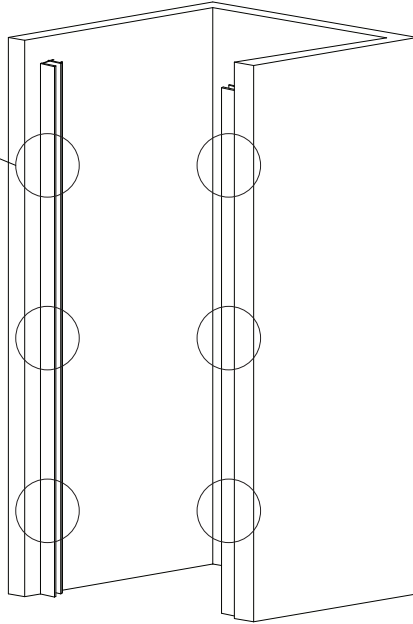
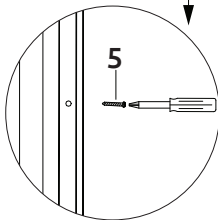
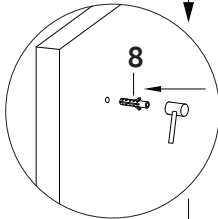
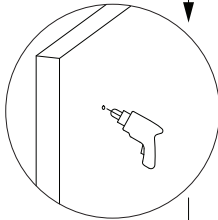
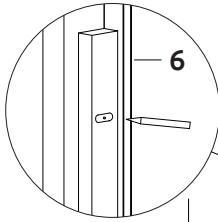
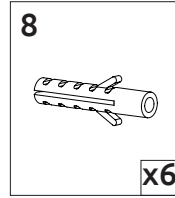
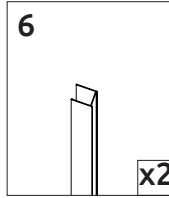
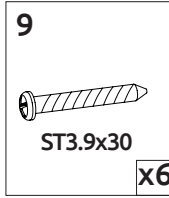
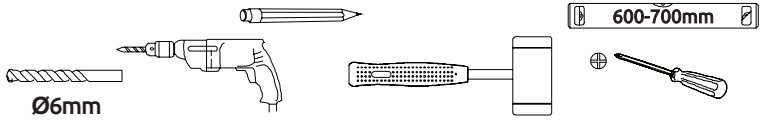




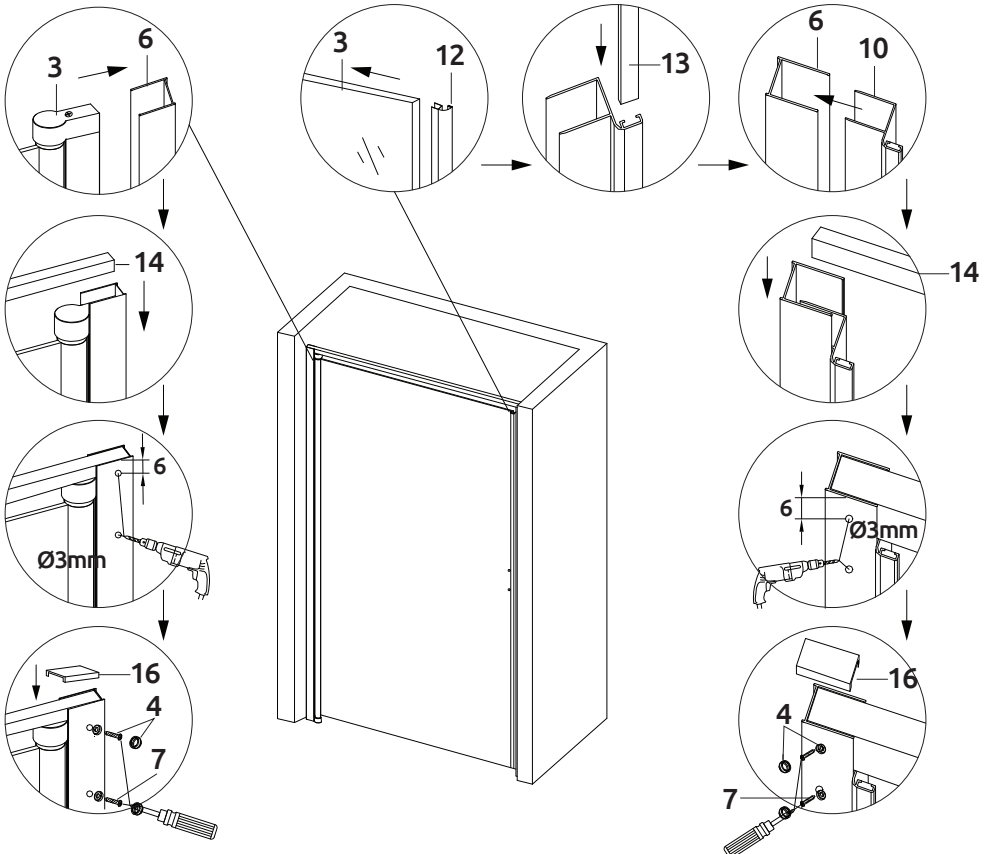
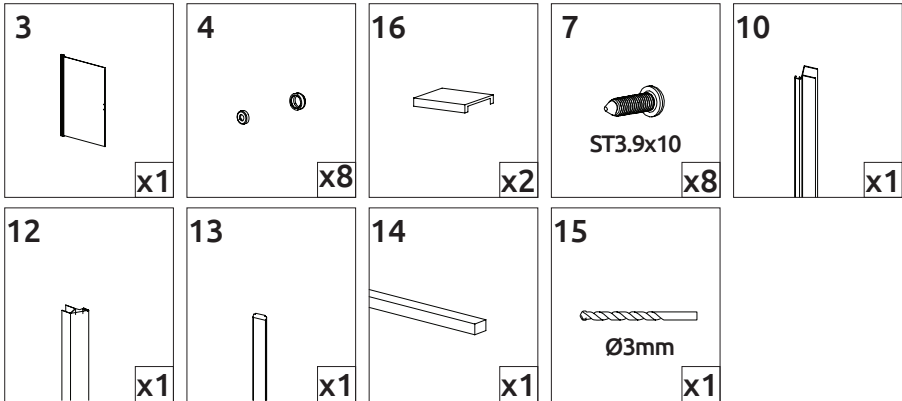
- Après ouverture de l'emballage, lisez attentivement cette notice, puis contrôlez toutes les pièces livrées et examinez les portes afin de détecter d'éventuels dommages dus au transport.
- Veuillez noter que les fixations murales fournies avec ce produit sont adaptées uniquement pour des murs pleins. Des murs en Placoplâtre ou avec des poutres peuvent nécessiter d'autres fixations (non fournies).
- Faites attention en perçant de ne pas atteindre de tuyauterie ou de câble électrique dans les murs.
- Si les vitres de la porte sont en verre structuré ou imprimé, vérifiez que la surface lisse du verre est à l'intérieur (sauf modèle 1/4 de cercle).
- Les flexibles de raccordement en eau, la bonde et le receveur ne sont pas fournis.
- Ne vous agrippez pas à cette paroi de douche. Cette paroi de douche n'a pas été conçue pour supporter des charges lourdes.
- Afin de faciliter le montage de certains éléments, nous suggérons d'utiliser une visseuse électrique.
- Pour un montage optimal, vérifiez toujours que les murs et la porte sont verticaux et qu'ils sont correctement ajustés les uns par rapport aux autres.
- Ce Modèle est réversible (montage à droite ou à gauche possible). Cette paroi est traitée anticalcaire sur une face. Reportez-vous à l'autocollant sur la paroi pour déterminer le sens de montage. Vous pouvez vous en assurer en effectuant un essai préalable en aspergeant d'eau la paroi.



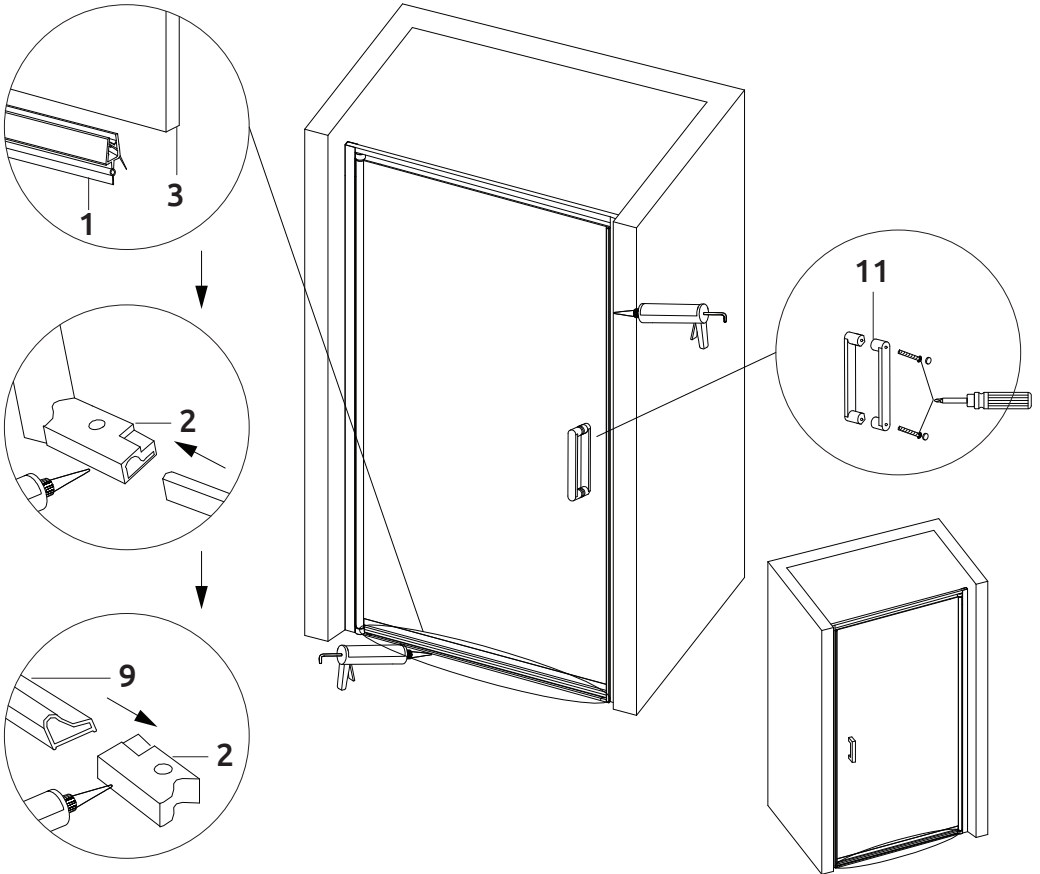
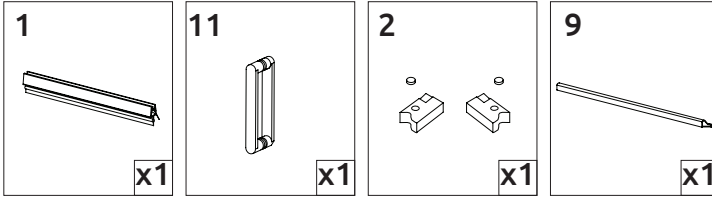
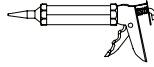
ÉTAPE 1



ÉTAPE 2



ÉTAPE 3



3- Précautions d'emploi

Utilisation

Ce modèle est réversible (montage à droite ou à gauche possible).

Cette paroi est traitée anticalcaire sur une face. Reportez-vous à l'autocollant sur la paroi pour déterminer le sens de montage. Vous pouvez vous en assurer, en effectuant un essai préalable, en aspergeant d'eau la paroi.

Avertissement : Veuillez manipuler les verres avec soin. Il convient de manipuler ce produit avec la plus grande précaution en évitant les chocs et les torsions, notamment lors du montage. Tout dommage sur les rebords ou rayures sur la surface pendant le montage ou pendant l'utilisation de la paroi de douche peut provoquer une rupture soudaine du verre. Le verre trempé se brise en petits morceaux, les rebords peuvent être coupants.

Veillez attendre 24 heures avant d'utiliser votre paroi de douche afin de permettre au silicone de sécher.

Avant le montage complet de la paroi de douche, vérifiez son étanchéité et la fixation de tous les éléments.

Entretien (nettoyage, ...)

Ces quelques conseils vous permettront d'accroître la durée de vie de votre paroi de douche :

- Pour l'entretien n'utilisez jamais de produit qui pourrait endommager la surface de votre paroi de douche produit récurant ou à base d'ammoniaque (acide, solvant ou eau de javel).
- Vérifiez toujours les instructions du fabricant avant d'utiliser un produit d'entretien.
- N'utilisez jamais de poudre à décaper, de grattoir ou d'instrument coupant pour nettoyer votre paroi de douche.
- Nettoyez entièrement votre paroi de douche régulièrement avec une solution de 50% de vinaigre blanc et de 50% d'eau et laissez agir 5 minutes avant de rincer.
- Nettoyez les joints de votre paroi de douche avec un spray antibactérien régulièrement pour garder un aspect neuf plus longtemps.
- Rincez votre paroi de douche après chaque utilisation pour éviter les traces de savon ou de gel douche sur les portes.
- Le verre des parois bénéficie d'un traitement limitant les éventuels dépôts de calcaire. Afin de prolonger l'efficacité de ce traitement, nous vous recommandons après utilisation d'éliminer l'eau résiduelle sur la paroi à l'aide d'une raclette souple ou d'un chiffon doux.

4- Pré-diagnostics (symptômes les plus courants)

Problème	Solution
Fuite d'eau	- Vérifiez l'étanchéité entre le profilé mural de votre paroi vitrée fixe et le mur. Ajoutez du silicone si nécessaire. - Vérifiez que les joints d'étanchéité sont correctement mis en place.

5- Fiches produit relatives aux qualités et caractéristiques environnementales

CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES	INFORMATIONS EMBALLAGE	INFORMATIONS PRODUIT
Réparabilité ou Durabilité	Non concerné	Non concerné
Compostabilité	Non concerné	Non concerné
Incorporation de matière recyclée	Non	Non
Emploi de ressources renouvelables	Non concerné	Non concerné
Possibilité de réemploi	Non	Non
Recyclabilité	emballage majoritairement recyclable	Non
Présence de métaux précieux	Non concerné	Non concerné
Présence de terres rares	Non concerné	Non concerné
Présence de substances dangereuses	Non concerné	Non concerné
Traçabilité	Non concerné	Non concerné
Présence fibres micro plastiques	Non concerné	Non concerné

6- Contrat de garantie commerciale

Quelle est la garantie de mon produit ?

Le Client bénéficie d'une extension de la garantie légale (conformité et vices cachés) pendant la durée figurant sur l'emballage et / ou sur la notice. La durée de la garantie commerciale inclut la garantie légale.

Que couvre la garantie ?

La garantie intervient dans le cadre d'un emploi normal du produit. Elle couvre donc les défauts imputables aux matériaux et les vices de fabrication.

La garantie ne couvre pas :

- Les défauts qui proviendraient du non-respect des prescriptions de transport et / ou d'entreposage et / ou d'installation,
- L'utilisation anormale ou non conforme des produits, le Vendeur invite, à cet égard, à consulter attentivement la notice d'emploi fournie avec les produits,
- Les opérations d'entretien courant (vidanges, affûtage, nettoyage, etc.) n'entrent pas dans le cadre de la garantie commerciale
- L'utilisation de produit d'entretien non conforme, se référer à la notice du produit
- Le remplacement des consommables (batteries, ampoules, fusibles, flexible de douche, douchette du mitigeur, lame de scie, etc.),
- Les éléments de certains produits soumis à une usure normale liée à leur utilisation (par exemple : ciseaux, charbon, limes, la scie bois égoïne, etc.),
- Les dommages dus à l'intervention d'un réparateur non agréé,
- L'autoréparation qui ne serait pas réalisée selon les prescriptions du fabricant lorsque celle-ci a été prévue dans la notice.
- Les dommages résultant d'une cause externe à l'appareil (par exemple, accident, choc, foudre, fluctuation de courant électrique...)
- Tout matériel dont la plaque signalétique sera absente, détériorée ou illisible ne permettant pas son identification.

En cas de non prise en charge de la réparation dans la garantie, un devis pourra être établi, en cas de refus dudit devis par le Client, des frais d'expertise pourront être facturés. En cas d'accord sur le devis, un chèque libellé à l'ordre du Vendeur et correspondant au montant du devis, sera à faire parvenir au Vendeur.

En cas de demande abusive d'application de la garantie, le vendeur se réserve la faculté de facturer des frais de traitement à l'Acheteur.

Comment bénéficier de la garantie ?

Sur présentation de la preuve d'achat (l'original du ticket de caisse, de la facture ou du bon de livraison en cas de vente à distance sera exigé comme preuve d'achat) le magasin transmettra la demande du Client auprès du service SAV, pour réparation, échange ou autre (sous réserve d'acceptation du dossier et après vérification de la cause du dommage).

Article D 211-2 du Code de la Consommation :

« Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

« Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

« La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

« La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

« Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

« Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

« Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

« 1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

« 2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;

« 3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;

« 4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

« Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

« Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

« Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

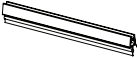
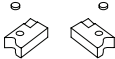


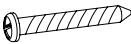






« Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.


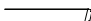



« Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

« Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien. »

7- Liste des pièces détachées

Veillez cocher la case correspondante à votre référence. Munissez-vous de votre preuve d'achat afin de vous rendre dans votre magasin référent.

N°Pièce sur notice	MB LOG SAV Réf	Désignation	Schéma	Cochez la case correspondante
1	361230-1	joint d'étanchéité		<input type="checkbox"/>
	361231-1			<input type="checkbox"/>
2	361230-2	kit de fixation		<input type="checkbox"/>
3	361230-3	porte vitrée		<input type="checkbox"/>
	361231-3			<input type="checkbox"/>
4	361230-4	cache vis		<input type="checkbox"/>
5	361230-5	vis ST3,9 x 30mm		<input type="checkbox"/>
6	361230-6	profilé en U		<input type="checkbox"/>
7	361230-7	vis ST3,9 x 10mm		<input type="checkbox"/>
8	361230-8	cheville murale		<input type="checkbox"/>
9	361230-9	seuil		<input type="checkbox"/>
	361231-9			<input type="checkbox"/>
10	361230-10	profilé en F		<input type="checkbox"/>
11	361230-11	poignée		<input type="checkbox"/>

12	361230-12	joint magnétique porte		<input type="checkbox"/>
13	361230-13	joint magnétique		<input type="checkbox"/>
14	361230-14	bare de fixation transversale		<input type="checkbox"/>
	361231-14			<input type="checkbox"/>
15	361230-15	foret Ø3mm		<input type="checkbox"/>
16	361230-16	cache profilé		<input type="checkbox"/>

SERVICE CONSOMMATEURS

1, rue Montaigne
45380 La Chapelle St Mesmin
France

09 70 82 04 12 (Prix d'un appel local.)
Non surtaxé.



Cette notice est à conserver le temps de la vie du produit.
Merci de la jeter suivant la consigne de tri ci-dessus.

Importé de RPC pour MB Log

N° de lot :

« Photos non contractuelles »

Pour des raisons d'améliorations, les formes des accessoires peuvent changer sans préavis.

©Tous droits réservés

8- DOP

Déclaration des performances

N° KF1934SE1142399XX00

1. Code d'identification unique du produit type: **1142399-80 (361230), 1142399-90 (361231)**
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4: **Paroi de douche**
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant: **Usage prévu: Hygiène personnelle**
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant:

KINFORD LIMITED Unit A and L, 15 Floor, MG TOWER, 133 Hoi Bun Road, Kwun Tong, Kowloon, HONG KONG

5. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances: **Système 4**
6. Norme(s) harmonisée(s) applicable(s):
EN 14428:2015 + A1 :2018 (Parois de douche: Prescriptions fonctionnelles et méthodes d'essai)
7. Performances déclarées:

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Aptitude au nettoyage	Conforme	EN 14428:2015 + A1 :2018 Clauses 4.2
Résistance à l'impact / comportement à l'éclatement	Conforme	EN 14428:2015 + A1 :2018 Clauses 4.3
Durabilité	Conforme	EN 14428:2015 + A1 :2018 Clauses 4.4

8. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 8. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Thierry Zeitoun
Managing Director

Fait à Hong Kong , le 20 Aout 2019

For and on behalf of
KINFORD LIMITED
通福有限公司
Managing Director
Authorized Signature(s)